

PRIX DE VENTE TTC hors honoraires	16400
De 0 € à 59 999 €	10 %
De	
De 65 000 € à 69 999 €	9 %
999 €	
De 75 000 € à 99 999 €	8 %
1 €	
De 120 000 € à 149 999 €	7 %
	6,5 %
De 200 000 € à 269 999 €	6 %
De 300 000 € à 309 999 €	5,4%
De 320 000 € à 329 999 €	5,2%
A partir de 340 000 €	5%



## C'est plus de 11 locations par jour

## Nos honoraires d'agence т.т.с. Location

Visites:

1,8 % du loyer annuel hors charges dû par le locataire, 1,8 % du loyer annuel hors charges dû par le propriétaire

Montage, étude et validation du dossier locataire :

(ou changement de colocataire) 1,8 % du loyer annuel hors charges dû par le locataire, 1,8 % du loyer annuel hors charges dû par le propriétaire

Etat des lieux:

2.30 €/m² à la charge du locataire,
2.30 €/m² à la charge du propriétaire

Rédaction du bail et documents annexes :

95 € à la charge du locataire, 95 € à la charge du propriétaire

Dans la limite du plafond de 11 €uros/m² conformément au décret n° 2014-890 du 1er août 2014 relatif au plafonnement des honoraires imputables aux locataires :

« Le plafond mentionné au I de l'article 1er et portant sur les prestations de visite du preneur, de constitution de dossier et de rédaction de bail est égal pour les logements situés en dehors des zones tendues et très tendues, à 8 euros par mètre carré de surface habitable; le plafond mentionné au troisième alinéa du I de l'article 5 de la loi du 6 juillet 1989 susvisée et portant sur la prestation de réalisation de l'état des lieux est égal à 3 euros par mètre carré de surface habitable. »

Toutes nos prestations sont déductibles, en totalité, de vos revenus fonciers

Consultez notre service pour plus d'informations

Notre Réseau c'est vous .